



## Un faible taux de boisement...

La Normandie est l'une des régions françaises les plus faiblement boisées : 430 350 hectares de forêts publiques et privées, soit 14 % du territoire régional (contre 28 % en moyenne métropolitaine). Cependant, ce taux de boisement est très variable d'un département normand à l'autre puisqu'il varie de 7 % dans la Manche (l'un des départements les moins boisés de France) à 21 % dans l'Eure, département le plus boisé de Normandie.

## ... mais de belles et grandes forêts

La forêt occupe une place relativement modeste dans la région mais elle produit de beaux arbres, avec une qualité de bois supérieure à la moyenne nationale.

Une part croissante de la production s'inscrit dans une démarche de développement durable, validée par un dispositif d'éco-certification forestière (PEFC ou FSC).

La forêt normande en 2010		
	Superficie boisée en ha	Taux de boisement
Calvados	51 500	9 %
Manche	42 000	7 %
Orne	107 500	17 %
<b>Basse-Ndie</b>	<b>201 000</b>	<b>11 %</b>
Eure	129 400	21 %
Seine Maritime	99 950	16 %
<b>Haute-Ndie</b>	<b>229 350</b>	<b>19 %</b>
<b>Normandie</b>	<b>430 350</b>	<b>14 %</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>15 592 952</b>	<b>28 %</b>

Source : Agreste

## Une forêt privée majoritaire

La forêt normande est majoritairement privée (à 75 % en moyenne, avec là encore de fortes disparités : de 55 % en Seine-Maritime à 94 % dans la Manche). Elle se caractérise par un morcellement relatif, dû à un nombre très élevé de petits propriétaires privés. Cependant, la forêt privée normande reste mieux structurée que dans de nombreuses régions françaises et plus de la moitié de sa surface est dotée de Document de Gestion Durable (DGD), témoignage d'une gestion réelle d'unités économiquement fiables.

Par ailleurs, l'Office national des forêts gère des forêts domaniales, des forêts renommées auxquelles il faut ajouter quelques forêts de collectivités locales. Les plus grands de ces massifs (Lyons, Eu, Ecouves, Eawy, Brotonne et Andaines) représentent la moitié des surfaces boisées publiques. Ce sont des futaies de hêtres et chênes réputées pour la qualité de leurs produits.

## Du chêne surtout

La forêt normande est majoritairement composée de feuillus (86 % du volume des arbres en forêt privée, 84 % pour l'ensemble de la forêt normande). Le traitement en futaie est devenu dominant. Le chêne sessile ou pédonculé constituent les essences principales. Le hêtre, le pin sylvestre et le sapin de Normandie sont les autres espèces caractéristiques de la forêt normande. Plus récemment, se sont rajoutés des résineux exotiques à croissance rapide : Douglas, pin Laricio.

La forêt privée est plus diversifiée que la forêt publique. Elle a privilégié les essences de valeur qui croissent plus rapidement que le chêne et le hêtre : merisier, frêne, châtaigner, sycomore ou encore des résineux comme le pin Laricio et le Douglas.

## Exploitations forestières en renouveau

On compte dans la région 239 exploitations forestières ou scieries : 131 en Basse-Normandie et 108 en Haute-Normandie. 63 % d'entre elles sont des exploitations forestières sans scierie. Ces entreprises de première transformation emploient près de 1 500 salariés permanents en Normandie.

## Une forêt bien exploitée

Contrairement au niveau national, la forêt normande est bien exploitée car la récolte est proche de l'accroissement naturel.

Le bois récolté en forêt est destiné à trois usages principaux :

- le bois d'œuvre récolté sous forme de grumes, destiné au sciage. Selon sa qualité, il est utilisé pour la menuiserie, l'ameublement, la construc-

tion, l'emballage ou la fabrication de palettes,

- le bois d'industrie est destiné à la trituration pour la fabrication de pâte à papier et de panneaux de particules, - le bois énergie est destiné à la combustion.

Le premier débouché de l'exploitation forestière normande est le secteur de la construction, sous forme de bois d'œuvre. Le deuxième est la fabrication de pâte à papier et de panneaux. Le bois de feu est également un débouché important mais difficile à quantifier en raison de l'autoconsommation.

*En 2009, il a été récolté en forêt normande 816 000 m<sup>3</sup> de bois dont 60 % de feuillus.*

### Récolte de bois en 2009 en Normandie

unité : m <sup>3</sup>	Feuillus	Résineux	Total
Bois d'œuvre	337 239	216 147	553 386
Bois d'industrie	151 648	110 593	262 241
Bois énergie commercialisé : 156 691 m <sup>3</sup>			

Source : Agreste

## Une filière en mutation

Même s'il reste encore quelques gisements sous exploités, la forêt normande est globalement bien valorisée. Au niveau de la transformation, la région compte de nombreuses entreprises dans les secteurs de la menuiserie, de l'ameublement, de l'agencement, du bâtiment et de la construction. Ce dernier est d'ailleurs en pleine expansion.

Avec de nombreuses entreprises artisanales, la filière bois-forêt contribue au maintien d'activités dans les pôles d'emploi ruraux de la région.

## Haies bocagères et peupleraies

La haie bocagère et les peupleraies fournissent également du bois, pour différents usages. Outre ses fonctions environnementales, la haie offre des ressources en bois de chauffage et en bois d'œuvre, notamment grâce aux arbres de haut jet.

La Normandie compte un peu moins de 10 000 ha de peupleraies en plein. Le bois issu des peupliers est notamment utilisé par les industries (boîtes de camembert, bourriches, barquettes...).

## La forêt et la filière bois en Basse-Normandie

La Basse-Normandie est l'une des régions françaises les plus faiblement boisées : les surfaces boisées représentent 11 % du territoire régional. Mais la région compte de belles et grandes forêts, publiques et privées.

La filière Bois Énergie se développe, elle est issue de la valorisation des produits connexes de scierie, des déchets bois ainsi que de l'entretien et de la valorisation des haies bocagères. La plaquette forestière est une future source d'approvisionnement.

Le travail de structuration de la filière permet l'émergence de nouveaux projets de chaufferies individuelles ou collectives, avec la mise en place de plates-formes de stockage de bois déchiqueté.

## Des nouvelles des entreprises en 2010-2011

### • Fermeture de l'usine M-Real

L'usine de fabrication de pâte à papier M-Real (Alizay, 27) a arrêté sa production de pâte à papier. Elle consommait un million de tonnes de bois dont 600 000 tonnes d'origine normande.

Cet arrêt fragilise les entreprises de la filière en les privant d'un de leurs principaux débouchés. En mai 2011, l'unité de production de ramettes de papier a été mise en vente.

*Usine nouvelle.com, 15 juillet 2010, 4 mai et 6 juin 2011*

## Actualités 2010-2011

● **La filière bois énergie se développe.** Dans la région, elle est issue :

- de bois bûche venant des forêts et de la haie,  
- de plaquettes qui alimentent des chaufferies collectives, individuelles et industrielles. Dans ce secteur, ce sont les produits connexes de scieries et les déchets bois qui génèrent le plus de volume. Ces produits alimentent notamment les plus grosses chaufferies de la région,

- du bois issu de l'entretien et de la valorisation des haies bocagères. Cette filière met en relation des agriculteurs et différents utilisateurs (chaufferies individuelles et petits réseaux de chaleur) via des approvisionnements de proximité.

Le travail de structuration de la filière bois énergie permet l'émergence de nouveaux projets de chaufferies individuelles ou collectives, avec la mise en place de plates-formes de séchage et de stockage de bois déchiqueté.

● **Le système de certification PEFC** a fêté ses 10 ans en 2009.

En 2010, en France, on dénombre 5 millions d'ha de forêts certifiées (soit 1/3 de la surface forestière). La certification PEFC couvre 100 % des forêts domaniales, 65 % des forêts communales et 17 % des forêts privées, ce qui représente 47 000 propriétaires. En Normandie, 50 % de la surface forestière est certifiée PEFC et cette part ne fait que croître.

● **2011 : année internationale des forêts.**

Durant toute l'année, les partenaires organisent des manifestations pour faire découvrir la forêt à un large public. Informations sur : <http://agriculture.gouv.fr/forets-2011>

+ [www.crpfn.fr](http://www.crpfn.fr)

+ [www.ifn.fr](http://www.ifn.fr)

+ [www.biomasse-normandie.org](http://www.biomasse-normandie.org)

+ [www.professionsbois.com](http://www.professionsbois.com)

+ [www.anoribois.com](http://www.anoribois.com)

Sources :

Agreste

Professions bois